

NOS 37-38 **ARGUS JOURNAL**

MARS AVRIL 1979

MARCH APRIL

Bulletin de nouvelles publié par la C.B.P.O./C.P.L.O.  
 News Bulletin published by the C.B.P.O. / C.P.L.O.  
 360, rue LeMoine  
 Montréal, Québec  
 H2Y 1Y3  
 (514) 845-3327

## SOMMAIRE / CONTENTS

2 *10e Congrès annuel: 17 au 20 mai 1979*

### RAPPORTS ADMINISTRATIFS

4 *Rapport du Comité administratif*  
 5 *Rapport du président*  
 6 *Rapport du directeur général*  
 8 *Rapport du registraire*  
 9 *Rapport du trésorier*

### NOUVELLES DES COMITES

11 *Nouvelles du C.C.C.*  
 12 *Nouvelles du comité d'emploi*  
 14 *Conditions d'exercice de la profession*

### ACTIVITES PROFESSIONNELLES

18 *Prochain stage (10e congrès): L'analyse systémique*  
 19 *Stage du 18 avril reporté au 19 septembre 1979*  
 20 *Compte rendu du stage sur la gestion budgétaire d'une bibliothèque*  
 21 *Compte rendu du stage sur la coopération régionale entre bibliothèques*  
 24 *Marketing: A New Dimension in Library and Information Services 1979 Seminar*

### DOSSIERS ET NOUVELLES

26 *Lettre du ministre Camille Laurin à Onil Dupuis*  
 28 *Lettre de Onil Dupuis au ministre Jacques Yvan Morin*  
 32 *Nouveau programme de l'Ecole de bibliothéconomie de l'Université de Montréal*  
 35 *Collaboration du Québec aux bibliothèques africaines francophones*

### TRIBUNE LIBRE

37 *La gestion budgétaire d'une bibliothèque*



10ème CONGRÈS ANNUEL DE LA CORPORATION  
DES BIBLIOTHÉCAIRES PROFESSIONNELS  
DU QUÉBEC

17. 18. 19. 20 MAI 79  
À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC  
À TROIS-RIVIÈRES

DIX ANS AVANT,  
DIX ANS APRES:  
REFLEXIONS SUR L'ORIENTATION  
DE LA CORPORATION

APERCU SUR LA DEONTOLOGIE  
INTERNATIONALE

PLAN BIENNAL:  
ORIENTATIONS A COURT TERME

SAMEDI, 19 MAI

Corporation des bibliothécaires professionnels

# L'UQTR reçoit le 10e congrès

par Claude SAVARY

TROIS-RIVIERES — C'est du 17 au 20 mai que la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec tiendra pour la première fois son congrès annuel à Trois-Rivières. Plus de 200 participants sont attendus à cette manifestation qui se déroulera à l'université du Québec à Trois-Rivières.

Ce congrès sera divisé en trois blocs, la première journée étant consacrée à la formation professionnelle, la seconde à une réflexion sur la profession et la troisième sera consacrée à l'assemblée générale.

## 10e anniversaire

Ce congrès de la CBPQ coïncidera avec les fêtes du 10e anniversaire de fondation de cet organisme. A cet effet, toute une kyrielle d'activités ont été mises de l'avant par Mme Madeleine Balcer et son comité d'organisation.

On a par ailleurs fait appel à des conférenciers spécialisés pour renseigner les bibliothécaires à cette occasion. A travers les thèmes exploités cette année à savoir "L'analyse systématique au service l'acte professionnel" et "la profession après 10 ans, la profession dans 10 ans", les participants au congrès pourront notamment entendre le président de l'Association des di-

plômés de l'Ecole des bibliothécaires documentalistes de France, M. Michel Albariac, le président de la National Librarian's Association (Etats-Unis), M. Peter Dollard, et le président de l'Institute of professional librarians on Ontario, M. Lloyd Hoyser.

## Moment d'arrêt

A l'occasion d'une conférence de presse convoquée à cet effet hier matin à l'UQTR, le président de la corporation, M. Onil Dupuis, a indiqué que ce congrès permettra une réflexion profonde sur le rôle de la profession par rapport à la société québécoise. M. Dupuis a également exprimé l'avis que cette rencontre marque un temps d'arrêt pour les bibliothécaires afin qu'ils puissent faire le point sur leur travail, leur identité, leur rôle.

Par ailleurs, le programme du congrès a été établi de façon telle à favoriser la participation des bibliothécaires. Ainsi, une activité de formation professionnelle a été intégrée aux activités du congrès. De plus, plusieurs activités sociales telles qu'une visite du vieux trois-Rivières et du musée d'archéologie de l'UQTR sont aussi prévues au programme.

Enfin, les organisateurs du congrès comptent sur la présence du député-ministre Denis Vaugeois et du ministre d'Etat au développement culturel, M. Camille Laurin.



(Photo Roland Lemire)

C'est du 17 au 20 mai que se tiendra à l'UQTR le 10e congrès annuel de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec. A cette occasion, un programme très élaboré a été préparé pour les quelque 200 participants attendus à cette manifestation. Ci-dessus, parmi les organisateurs du congrès, on remarque le président de la corporation, M. Onil Dupuis, la présidente du comité d'organisation, Mme Madeleine Balcer, et le responsable de l'information du congrès, M. René Roseberry.

---

# RAPPORTS ADMINISTRATIFS

---

## LE COMITE ADMINISTRATIF A TROIS-RIVIERES

Les membres du Comité administratif se sont réunis à Trois-Rivières le 23 mars dernier.

Plusieurs questions ont retenu l'attention des membres: organisation du 10e congrès de la Corporation, engagement d'un nouveau directeur général, modifications aux règlements, publication du répertoire bio-bibliographique.

Madame Madeleine Balcer, présidente du comité d'organisation du congrès de mai prochain, est venue présenter un rapport d'étape. Tout semble bien engagé: la publicité est efficace et trouve écho dans la presse et les médias régionaux, des affiches sont acheminées aux quatre coins du Québec, l'invitation aux membres est déjà postée. On attend maintenant les inscriptions.

Monsieur Maurice Auger a présenté le rapport du comité ad hoc de sélection du prochain Directeur général. La recommandation du comité a été bien reçue par les membres du Comité administratif.


De plus, certaines propositions du comité des règlements ont fait l'objet de vives discussions.

La réunion s'est poursuivie jusqu'à 21h15. Peut-être est-ce un signe éclatant de la croissance de l'organisme et des défis nouveaux qu'il devra affronter.

Le Secrétaire,

Gaston Bernier, bibl. prof.

---



10<sup>ème</sup> CONGRÈS ANNUEL DE LA CORPORATION  
DES BIBLIOTHÉCAIRES PROFESSIONNELS  
DU QUÉBEC

17. 18. 19. 20 MAI 79  
À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC  
À TROIS-RIVIÈRES

EN DEBUT ET FIN DE CONGRES:

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE  
JEUDI, 17 MAI ET DIMANCHE, 20 MAI

## RAPPORT DU PRESIDENT

13 FEVRIER 1979 - 23 MARS 1979

### 10e congrès de la C.B.P.Q.

L'organisation du 10e congrès de la C.B.P.Q., qui se tiendra à Trois-Rivières les 17, 18, 19 et 20 mai 1979, est maintenant pratiquement complétée et le programme préliminaire a déjà été envoyé aux membres.

Une rencontre avec la presse, sur le thème du congrès, a eu lieu à Trois-Rivières le 22 mars 1979.

Une rencontre préparatoire à la tenue de l'atelier sur le plan bien-nal de travail de la C.B.P.Q., à laquelle participeront les différentes personnes ressources des ateliers et sous-ateliers, aura lieu le 28 mars 1979.

### Rencontre avec les bibliothécaires de la région de Sherbrooke

Dans le cadre des efforts entrepris par la C.B.P.Q., dans le but d'assurer sa présence dans les différentes régions du Québec, une rencontre avec les bibliothécaires de la région de Sherbrooke a eu lieu le 2 mars 1979 à l'Université Bishop's.

Plus de trente bibliothécaires de la région ont participé à cette rencontre, tenue consécutivement à une activité de perfectionnement sur la coopération régionale, organisée par le comité de formation professionnelle.

### Démarche auprès du ministre de l'Education, en vue de l'amélioration de la situation des bibliothécaires scolaires

Suite aux travaux et aux recommandations du comité des bibliothécaires scolaires, une lettre a été adressée au ministre de l'Education, monsieur Jacques-Yvan Morin, concernant la situation des bibliothécaires scolaires et suggérant une participation accrue des bibliothécaires professionnels au sein de l'équipe pédagogique.

### Politique du livre

Le ministre des Affaires culturelles, monsieur Denis Vaugois, a rencontré le 19 février 1979 les représentants de la C.B.P.Q., de l'ASTED et de l'ABQ, concernant l'avant-projet de réglementation du projet de

Loi sur la politique du livre. Suite à cette rencontre, quatre bibliothécaires, monsieur Gabriel Allard, mesdames Carmen Catelli-Desmarais et Colette Rivest-Panaccio, monsieur Onil Dupuis, à titre de délégués des trois organismes, se sont rendus à Québec rencontrer les autorités du ministère responsable de l'élaboration de ce projet de Loi.

#### Rencontre avec les étudiants des écoles de bibliothéconomie

Une rencontre avec les finissants de l'École de bibliothéconomie de l'Université de Montréal, organisée par le comité du Tableau, a eu lieu le 21 mars 1979. Ont participé à cette rencontre, mesdames Brigitte Buttica, Suzanne Gastaldy, Françoise Jobin-Brûlé, messieurs Alain Perrier et Onil Dupuis.

Une rencontre similaire a eu lieu le 23 mars 1979 à la Graduate School for Library Science de l'Université McGill avec la participation de mesdames Nancy Leclerc, Vivian Sessions, Elizabeth Sylvester, et de monsieur Normand Guérette.

#### Travaux des comités

Le comité de coordination des comités a tenu une réunion le 28 février 1979 et tiendra sa prochaine réunion le 29 mars 1979.

Les présidents des comités ont été invités à soumettre au secrétariat, pour publication, leur rapport annuel au plus tard 30 mars 1979.

Le Président,

Onil Dupuis.

---

### RAPPORT DU DIRECTEUR GENERAL

(du 13 février au 3 avril 1979)

AUX: Président et membres du Bureau

DATE: Le 3 avril 1979

#### 1. Activités du Directeur général

Le présent rapport couvre 7 semaines d'activités.

##### 1.1 Perception des cotisations 1979

Plus de 900 membres ont maintenant versé leur cotisation annuelle. Le Bureau, lors de sa der-

nière réunion, s'était en effet réparti la tâche de contacter les retardataires afin de les encourager à régulariser leur situation. C'est une opération qui semble avoir porté fruit. On doit signaler la collaboration générale des membres qui se sont acquittés rapidement de leur cotisation annuelle.

#### 1.2 Vérification des livres pour l'année 1978

La vérification comptable cette année s'est effectuée de façon rapide: les états financiers vérifiés étaient complétés au 15 mars 1979. Cette opération d'efficacité a cependant accaparé le personnel régulier du secrétariat, et plus particulièrement la nouvelle secrétaire administrative, madame Francine St-Laurent. Le bilan de cette opération est fort positif: la C.B.P.Q. en 1978, a épongé plus de la moitié de son déficit accumulé et présente, au 31 décembre 1978, un excédent des revenus sur les dépenses. C'est là le résultat d'une saine gestion.

#### 1.3 Comité de sélection du Directeur général

Les activités du comité ad hoc de sélection du Directeur général se sont intensifiées au cours de février. Nous avons en effet procédé aux interviews des candidats retenus et le comité a déposé son rapport lors de la réunion du comité administratif du 23 mars 1979. Près de 3 jours complets furent consacrés par les 5 membres du comité à l'accomplissement de leur mandat. L'importance de cet événement pour notre organisme justifie le temps consacré aux travaux de ce comité. Jusqu'à ce jour, le comité a respecté fidèlement l'échéancier prévu dans le processus de remplacement du Directeur général.

#### 1.4 Participation aux comités

Pendant deux jours, le c.c.c. s'est réuni et a avancé de façon considérable ses travaux: cinq nouveaux mandats de comité furent étudiés et seront déposés lors de la réunion du Bureau du 3 avril.

La préparation du manuscrit du "Répertoire bio-bibliographique des membres de la C.B.P.Q.", après avoir monopolisé notre trésorière pendant des centaines d'heures, semble marquer de la même empreinte les membres du comité des pu-

blications. Tous les dimanches du mois de mars y sont passés, sans compter les jours entiers et les soirées passées à la vérification des nombreuses données qu'il regroupe. Les travaux vont bon train et le lancement est toujours prévu lors du prochain congrès.

Les réunions du C.A. et du Bureau, parmi les dernières avant le congrès, ont monopolisé le secrétariat. La préparation des documents soumis aux administrateurs a demandé plus d'une semaine complète de travail.

#### 1.5 Secrétariat

Le secrétariat a assisté le comité de formation professionnelle dans l'organisation de 3 stages réalisés en mars. Plus de 70 stagiaires ont participé au dernier stage organisé conjointement avec l'Ecole de bibliothéconomie de Montréal.

Le président du comité d'élection a maintenant préparé tous les documents relatifs aux élections 1979. Nous en avons assumé l'impression ainsi que l'expédition à tous les membres.

Le Directeur général,

*Yvon Albert Laurendeau*

Yvon Albert Laurendeau.

YAL/mib

---

### RAPPORT DU REGISTRAIRE

#### COMITE D'ADMISSION

#### LISTE DES NOUVEAUX MEMBRES INSCRITS AU TABLEAU DE LA CORPORATION A PARTIR DU 16 FEVRIER 1979 AU 8 AVRIL 1979

AUBIN, Robert  
BILODEAU, Benoit  
BLAIS, Donald

M. Bibl.  
M. Bibl.  
M. Bibl.

U. de M.  
U. de M.  
U. de M.

BOISVERT, Danièle	M. Bibl.	U. de M.
BOULAIS, Danielle Champagne-	M. Bibl.	U. de M.
GINGRAS, Yolande	M.L.S.	U. de Toronto
HUDON, Michèle	M. Bibl.	U. de M.
THIBODEAU, Louise	M.L.S.	U. McGill

---

### RAPPORT DU TRESORIER

#### POUR LE MOIS DE FEVRIER 1979

Vous trouverez ci-joint, comme à l'habitude l'état des revenus et des dépenses pour le mois de février. L'indice du coût de la vie de 9% se fait sentir à la C.B.P.Q. comme ailleurs.

Avant que les taux d'intérêts ne commencent à diminuer, nous avons placé un autre \$10,000 en certificats d'épargne à court terme. Nous en avons maintenant pour un total de \$65,000 (chiffre encore jamais atteint).

Des membres se sont inquiétés de la signification de la dépense apparemment forte à l'item "Autres" pour le mois dernier. Il faut bien le dire! Ce sont des chèques "sans fonds" que des membres nous ont faits parvenir au moment de leur renouvellement de cotisation ou des chèques post-datés qui se sont glissés à travers d'autres et qui nous ont été retournés par la banque. Soyez attentifs. Il en coûte cher au Secrétariat pour régler ce genre de problème: il faut corriger les livres de comptes, avertir le registraire, prendre des gants blancs pour contacter les membres concernés. Une fois le cas réglé, c'est encore à recommencer.

Il faudra tenir compte de l'augmentation du coût des timbres le mois prochain... de même que la forte augmentation de la papeterie qui s'annonce...

On est en pleine rénovation au 360 Lemoyne et le propriétaire nous a promis le bras d'escalier d'ici trois semaines.

La Trésorière,

Kathleen Mennie-de Varennes, bibl. prof.

RAPPORT DU TRESORIER

FEVRIER 1979

1- SOMMAIRE

Solde au 31 janvier 1979	\$ 68,952.25
Plus les recettes du mois de février 1979	13,031.22
Moins les déboursés du mois de février 1979	<u>- 8,640.80</u>
Solde au 28 février 1979	\$ 73,342.67

- 14 certificats:	\$65,000.00
- compte-épargne:	10.00
- compte-courant:	<u>8,332.67</u>
<b>TOTAL:</b>	<b>\$73,342.67</b>

2- <u>ANALYSE DES OPERATIONS:</u>	<u>BUDGET 79</u>	<u>OPERATIONS DU MOIS</u>	<u>TOTAL ACCUMULE</u>	<u>DISPONIBILITE</u>	<u>%</u>
<b>A- <u>REVENUS</u></b>					
Admission	\$ 2,500.00	125.00	375.00		
Cotisations	100,000.00	12,530.00	89,590.00		
Abonnements au Bulletin	3,100.00	63.00	210.00		
Autres (intérêts)	2,000.00	2.64	17.38		
Revenus de congrès	11,000.00	—	1,075.00		
Revenus de stages	13,000.00	255.00	505.00		
Revenus divers	1,000.00	11.58	19.56		
Vente de publications	150.00	25.00	25.00		
Subventions et contributions	1,000.00	19.00	19.00		
Publicité Bulletin	—	—	<u>128.13</u>		
<b>TOTAL:</b>	<b>\$133,750.00</b>	<b>\$ 13,031.22</b>	<b>\$ 91,963.47</b>		
<b>B- <u>DEPENSES:</u></b>					
Salaires	\$ 43,632.00	3,056.82	6,113.64	37,518.36	85%
Avantages sociaux	4,468.00	182.12	328.10	4,139.90	92%
Congés de maladie	3,200.00	—	—	3,200.00	100%
Loyer	2,300.00	160.00	320.00	1,980.00	86%
Entretien et réparations	1,500.00	143.69	391.99	1,108.01	73%
Frais du secrétariat	7,000.00	867.60	1,559.29	5,440.71	77%
Frais de réunions	1,500.00	—	—	1,500.00	100%
Dépenses des comités					
- permanents	2,200.00	—	—	2,200.00	100%
- du bureau	5,000.00	2,222.00	2,224.60	2,775.40	55%
Dépenses de congrès	9,000.00	—	—	9,000.00	100%
Frais de stages	8,600.00	87.00	87.00	8,513.00	98%
Communications	3,300.00	356.44	735.99	2,564.01	77%
Honoraires professionnels	3,700.00	—	—	3,700.00	100%
Publicité et rel. extérieures	1,300.00	24.08	70.08	1,229.92	94%
Frais de représentation	1,000.00	216.50	216.50	783.50	78%
Publication d'ARGUS	13,500.00	—	255.15	13,244.85	98%
Publication du bulletin	5,000.00	562.70	710.14	4,289.86	85%
Frais de publication	5,100.00	—	—	5,100.00	100%
Mobilier	250.00	—	—	250.00	100%
Papeterie					
Autres	1,000.00	261.85	40.60	959.40	95%
Timbres					
Cotisations et abonnements	700.00	—	—	700.00	100%
<b>TOTAL:</b>	<b>\$123,250.00</b>	<b>\$ 8,640.80</b>	<b>\$ 12,749.58</b>	<b>\$ 110,196.92</b>	<b>89%</b>
<b>C- <u>FONDS DE RECHERCHE</u></b>					
Revenus:	500.00				
Dépenses:	<u>nil</u>				
	<b>\$123,750.00</b>	10			

LA TRESORIERE,  
KATHLEEN MENNIE-DE VARENNES, bibl.  
prof.

---

# NOUVELLES DES COMITÉS

---

## NOUVELLES DU COMITE DE COORDINATION DES COMITES

I Sur résolution du Bureau (102-R-18) datée du 6 juin 1978, un comité de coordination des comités était créé, "dont la mission est (serait) de reformuler les mandats des comités, de définir des normes de fonctionnement, d'assurer une représentation de l'ensemble des membres et, éventuellement, de publier un procédurier pour l'ensemble des comités; (que) ce comité est (soit) formé du vice-président de la Corporation agissant à titre de président, du directeur-général, du président de la Corporation et d'une personne représentant l'ensemble des membres de la Corporation".

Ce premier rapport couvre les activités du C.C.C. de juin 1978 à la fin mars 1979.

Yvon Albert Laurendeau était secrétaire,  
Miriam Tees et Onil Dupuis, membres,  
Philippe Houyoux, président.

II Le C.C.C. s'est réuni à huit reprises: les 6 juillet, 25 juillet, 11 octobre, 8 décembre 1978 et les 23 janvier, 28 février, 29 mars et 24 avril 1979. Les membres travaillaient chez eux sur les dossiers entre les réunions.

III a) Le C.C.C. a composé son propre mandat, qui a été adopté par le Bureau (103-R-6) le 22 août 1978. Il est un outil de gestion et fait au Bureau les recommandations qu'il juge opportunes pour la bonne marche et la coordination des activités des comités. On trouvera le texte du mandat dans les "Rapports annuels 1978". Il a proposé, et le Bureau a retenu, la composition suivante: sont membres d'office: le vice-président, président du C.C.C. (pour la durée de son mandat), le directeur général, secrétaire du C.C.C. (permanent), le président sortant (deux ans). En plus, un membre de la C.B.P.Q.

b) Le C.C.C. a proposé au Bureau que tous les mandats des comités soient considérés comme provisoires jusqu'à ce qu'ils aient été révisés par le C.C.C. (103-R-7); il a présenté une politique de remboursement de frais, approuvée par le Bureau (103-R-8); il a présenté une proposition visant le comité des normes de compétences et d'inscription professionnelle; il a proposé des modifications aux procédures d'admission des nouveaux membres (fonction "accueil").

c) Le C.C.C. a composé 12 mandats de comités, lesquels mandats ont été approuvés par le Bureau ou sont en instance de l'être:

- comité des relations publiques
- comité du tableau
- comité de la formation professionnelle
- comité d'organisation du congrès
- comité d'emploi
- comité des conditions d'exercice de la profession
- comité des bibliothécaires scolaires
- comité du développement culturel
- comité des publications
- comité d'Argus
- comité d'Argus Journal
- comité ad hoc sur la recherche

On trouvera le texte de ces mandats dans les "Rapports annuels 1978"

- IV a) Le C.C.C. a amorcé une réflexion visant à définir les grands objectifs des activités de la Corporation. Cela aboutira, sans doute lors d'une seconde année, à mieux formuler les objectifs des cinq catégories de comité selon le style de fonction qu'ils remplissent: gestion, relations publiques, protection du public, service aux membres et intégration sociale. Il faudra aussi poursuivre les travaux amorcés de la rédaction d'un procédurier.
- b) Il pouvait sembler perte de temps et d'énergie de créer un comité supplémentaire. Les réalisations du C.C.C. prouvent que les énergies qu'y ont consacrées les membres —et elles furent abondantes— ont été bénéfiques à la Corporation: clarification, meilleure planification et meilleure coordination.

Le Président du c.c.c.,

Philippe Houyoux, bibl. prof.

---

#### NOUVELLES DU COMITE D'EMPLOI

##### 1. Mise à jour de la banque de noms

Vous avez reçu avec le dernier numéro d'Argus Journal, le nouveau formulaire qui nous permettra de mettre à jour la banque de noms. Ceux qui désirent s'inscrire sont invités à nous faire parvenir le nouveau formulaire dûment rempli, car dans les prochains mois nous détruirons les formulaires de la banque qui ont été complétés en 1977 et 1978.

Déjà nous avons reçu 31 nouveaux formulaires.

2. Rencontre des étudiants en bibliothéconomie

Le 21 mars, madame Françoise Jobin-Brûlé a rencontré, au nom du comité d'emploi, les étudiants finissant à l'École de bibliothéconomie de l'Université de Montréal. Monsieur Normand Guérette et madame Louise Savard ont rencontré les étudiants de l'Université McGill vendredi le 23 mars au cours d'une rencontre avec les employeurs intéressés à embaucher des finissants de l'École. Dans les deux cas, les propos qui ont été échangés de part et d'autre ont été profitables et pour les étudiants et pour la Corporation.

3. Concours reçus dernièrement

- 1) SUCO  
Bibliothécaire pour le Mali (Bamako)
- 2) Ville de Montréal - Bibliothèque municipale  
Chef de la référence et du prêt
- 3) Hydro-Québec  
Bibliothécaire de référence
- 4) Ministère de l'environnement du Québec  
Documentaliste  
Contrat d'un an
- 5) Ville de St-Eustache  
Directeur de la Bibliothèque municipale
- 6) Firme d'ingénieurs  
SNC  
Bibliothécaire de référence  
Bilingue avec français comme langue maternelle
- 7) Ville de Blainville  
Bibliothèque municipale  
Bibliothécaire
- 8) Bibliothèque des Sources  
Bibliothécaire pour enfants
- 9) Ville de Montréal - Bibliothèque municipale  
Chef de catalogue

---

Pour informations supplémentaires concernant ces concours, communiquer avec Normand Guérette à 643-4624 à Québec.

Présentation de quelques échelles de salaires  
en vigueur dans la Province de Québec (bibliothécaires)

*Compilation faite sous la responsabilité du Comité sur les conditions  
d'exercice de la profession, grâce à la collaboration spéciale de  
Lorraine Guilbeault, bibl. prof.*

BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES					
Université Laval			Université de Montréal		
Bibliothécaires - indexé : juin 1978			Bibliothécaires - indexé : septembre 1978		
Classe	Echelon	Salaire annuel	Classe	Palier	Salaire annuel
III	1	\$15,055.00	03	01	\$14,436.00
	2	\$15,714.00		02	\$15,644.00
	3	\$16,407.00		03	\$16,954.00
	4	\$17,132.00		04	\$18,372.00
	5	\$17,885.00			
	6	\$18,671.00			
	7	\$19,498.00			
II	1	\$20,780.00	02	01	\$19,500.00
	2	\$21,688.00		02	\$20,313.00
	3	\$22,637.00		03	\$21,159.00
	4	\$23,626.00		04	\$22,039.00
	5	\$24,659.00		05	\$22,958.00
	6	\$25,734.00		06	\$23,913.00
	7	\$26,860.00		07	\$24,907.00
	8	\$28,033.00		08	\$25,944.00
I	1	\$27,853.00	01	01	\$25,896.00
	2	\$28,827.00		02	\$27,015.00
	3	\$29,832.00		03	\$28,182.00
	4	\$30,880.00		04	\$29,401.00
	5	\$31,960.00		05	\$30,669.00
	6	\$33,080.00		06	\$31,995.00

BIBLIOTHEQUES COLLEGIALES ET SCOLAIRES

CEGEPS			SCOLAIRES		
SMTE - 1978-1979			Bibliothécaires		
Classe	Echelon	Salaire annuel	Classe	Echelon	Salaire annuel
III	1	\$14,436.00	III	1	\$13,752.00
	2	\$15,026.00		2	\$14,319.00
	3	\$15,644.00		3	\$14,905.00
	4	\$16,285.00		4	\$15,518.00
	5	\$16,954.00		5	\$16,152.00
	6	\$17,647.00		6	\$16,812.00
	7	\$18,372.00		7	\$17,500.00
II	1	\$19,500.00	II	1	\$18,220.00
	2	\$20,313.00		2	\$18,967.00
	3	\$21,159.00		3	\$19,745.00
	4	\$22,039.00		4	\$20,553.00
	5	\$22,958.00		5	\$21,395.00
	6	\$23,913.00		6	\$22,272.00
	7	\$24,907.00		7	\$23,185.00
	8	\$25,944.00		8	\$24,135.00
I	1	\$25,896.00	I	1	\$23,651.00
	2	\$27,015.00		2	\$24,436.00
	3	\$28,182.00		3	\$25,240.00
	4	\$29,401.00		4	\$26,074.00
	5	\$30,669.00		5	\$26,933.00
	6	\$31,995.00			
			<p>N.B. L'échelle salariale est la même que celle du groupe "bibliothécaire" dans la fonction publique.</p>		

FONCTION PUBLIQUE

Syndicat des professionnels du Gouvernement du Québec

Bibliothécaires - indexé : juillet 1978

Classe	Echelon	Salaire annuel
III	1	\$13,752.00
	2	\$14,319.00
	3	\$14,905.00
	4	\$15,518.00
	5	\$16,152.00
	6	\$16,812.00
	7	\$17,500.00
II	1	\$18,220.00
	2	\$18,967.00
	3	\$19,745.00
	4	\$20,553.00
	5	\$21,395.00
	6	\$22,272.00
	7	\$23,185.00
	8	\$24,135.00
I	1	\$23,651.00
	2	\$24,436.00
	3	\$25,240.00
	4	\$26,074.00
	5	\$26,933.00

BIBLIOTHEQUES SPECIALISEES

(ex. : Banque Royale du Canada)

Normes salariales 1979-1980. (Bibliothécaires)

Bibliothécaire (M. Bibl.)	:	\$15,500.00 - \$19,400.00
Bibliothécaire Adjoint	:	\$25,100.00
Bibliothécaire en chef	:	\$30,000.00

N.B. La Banque royale du Canada établit ses normes salariales, d'après le Système Hay, qui est employé couramment dans le monde des affaires. Ce système est basé sur la responsabilité des postes.

Ainsi les chiffres donnés ci-haut seront vus comme normes et peuvent être plus élevés, dépendant des responsabilités de la personne occupant le poste, de ses diplômes, et de son initiative personnelle.

BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES

"Répartition de salaires des 128 bibliothécaires travaillant dans les bibliothèques publiques au Québec : basé sur les salaires de 1977-78."<sup>1</sup>

\$12,000.00	-	\$12,999.00	5
\$13,000.00	-	\$13,999.00	15
\$14,000.00	-	\$14,999.00	9
\$15,000.00	-	\$15,999.00	37
\$16,000.00	-	\$16,999.00	12
\$17,000.00	-	\$17,999.00	5
\$18,000.00	-	\$18,999.00	12
\$19,000.00	-	\$19,999.00	5
\$20,000.00	-	\$20,999.00	5
\$21,000.00	-	\$21,999.00	8
\$22,000.00	-	\$22,999.00	0
\$23,000.00	-	\$23,999.00	2
\$24,000.00	-	\$24,999.00	2
\$25,000.00	-	\$26,999.00	2
\$27,000.00	-	\$27,999.00	3
\$30,000.00	-		6

Total : 128

<sup>1</sup> "Selon une étude publiée par Réal Messier, dans Biblio Contact, v.4, no 3, automne 1978".

Ville de Montréal

Bibliothécaires - décembre 1978

Bibliothécaires : \$14,673.00 - \$19,570.00

Postes de promotion

Catalogue : Chef de section : \$22,512.00 - \$25,163.00  
 Préposé aux vedettes-matière : \$18,272.00 - \$20,912.00


Bibliothèque centrale : Chef de département (Référence) : \$19,828.00 - \$22,462.00  
 Chef adjoint (Référence & prêt) : \$19,828.00 - \$22,462.00  
 Chef de section Acquisitions : \$19,828.00 - \$22,462.00  
 Chef de la référence & du prêt : \$22,512.00 - \$25,163.00

Bibliothèque de district : \$21,160.00 - \$23,820.00

---

# ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

---



10<sup>ème</sup> CONGRÈS ANNUEL DE LA CORPORATION  
DES BIBLIOTHÉCAIRES PROFESSIONNELS  
DU QUÉBEC

17, 18, 19, 20 MAI 79  
À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC  
À TROIS-RIVIÈRES

UN REGARD NEUF SUR VOTRE  
MILIEU DE TRAVAIL  
ET UNE APPROCHE DIFFÉRENTE  
DE VOS PROBLÈMES PROFESSIONNELS:  
L'ANALYSE SYSTÉMIQUE

JOURNÉE DE FORMATION PROFESSIONNELLE  
VENDREDI, 18 MAI

Pour se préparer à la journée de formation professionnelle, il serait bon de lire l'article suivant:

Voyer, Pierre et Hurtubise, Roalnd, "L'analyse systémique", Argus, vol. 3, no 2, mars 1979

STAGE DU 18 AVRIL REPORTE AU 19 SEPTEMBRE 1979

M. Jean-Pierre Côté  
Bibliothécaire  
Bibliothèque nationale du Québec  
201 Place Charles Le Moyne  
Longueuil, Qué.  
J4K 2T5

Hull, Qué.  
Le 23 février 1979

Re: Présentation des systèmes automatisés  
ELIAS et DOBIS

---

Bonjour,

Tel qu'entendu lors de notre conversation téléphonique de cet après-midi, tu trouveras ci-après le texte d'un communiqué correctif pour la journée d'étude ci-haut mentionnée.

" Pour des raisons inattendues et hors de notre contrôle, la présentation des systèmes automatisés ELIAS et DOBIS qui devait avoir lieu à l'Auberge des Chaudières à Hull, mercredi le 18 avril 1979, est contremandée et remise au 19 septembre 1979.

Je regrette d'avoir à annuler la session d'avril et nous espérons rencontrer tous les intéressés en septembre prochain. C'est un rendez-vous."

" We regret to announce the cancellation of the presentation of the Library automated systems ELIAS and DOBIS that was scheduled for April the 18th 1979 at the Auberge des Chaudières in Hull.

However, this session will take place on September the 19th 1979. We hope to see then all the interested librarians; it is a rendez-vous."

J'espère le tout conforme et c'est avec plaisir que je coordonnerai la journée en septembre prochain.

*Diane Ouellet*

Diane Ouellet  
Bibliothécaire-adjointe  
Commission de la fonction publique  
Centre Asticou, Bloc 1300, pièce 1325  
Boul. Cité des Jeunes, Hull K1A 0M7

DO:rm

c.c. Secrétariat de la C.B.P.Q.  
Montréal.

## Compte rendu du stage sur

### La gestion budgétaire d'une bibliothèque

Compte rendu d'un séminaire offert, du 8 au 10 mars 1979, par la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec en collaboration avec le Centre de formation et de perfectionnement en administration de l'École des hautes études commerciales.

---

Quels sont les avantages et les inconvénients des différentes techniques de gestion budgétaire? Savons-nous préparer, présenter et défendre de façon efficace notre budget? Connaissons-nous des outils et des techniques nous permettant d'améliorer le contrôle et la performance budgétaires de notre unité administrative? Telles sont les questions auxquelles cinq personnes ressources des HEC et de la CBPQ ont tenté de répondre lors du séminaire sur la gestion budgétaire d'une bibliothèque.

Vingt bibliothécaires, provenant de différents milieux de la profession, participaient à ces journées d'études. Après avoir fait un rappel des différents systèmes budgétaires, le budget-objet, le budget-programme, le budget base-zéro et le budget-programme, les animateurs ont donné des notions sur la préparation et la soutenance d'un budget. Nous avons passé en revue, les buts, les fonctions, les étapes de la préparation et la défense d'un budget. Nous avons aussi discuté de l'importance relative d'un budget de bibliothèque dans une institution. Des données sur l'analyse des coûts bénéfiques ont complété ces deux journées intensives.

De l'aveu des collègues qui y ont participé, le séminaire a été un succès, les personnes ressources étaient compétentes et la documentation fournie, pertinente. J'aurais quand même souhaité aller plus loin dans l'analyse des coûts bénéfiques. Peut-être aussi qu'un local plus spacieux aurait permis aux participants de travailler en atelier de quatre ou cinq personnes. Y aurait-il lieu de sélectionner les participants pour de telles journées d'études? L'hétérogénéité des participants peut être productrice à condition d'utiliser une méthode pédagogique adéquate et je pense que le partage de ces expériences est fort enrichissant surtout si un animateur compétent participe à l'échange. Pour ma part, je souhaite participer plus activement aux apprentissages qui me sont proposés.

Gaston Lavoie, bibl. prof.  
Université du Québec à Rimouski

Rimouski, le 3 avril 1979

COMPTE RENDU DU STAGE SUR  
LA COOPERATION REGIONALE ENTRE BIBLIOTHEQUES

Vendredi, le 2 mars 1979, 26 bibliothécaires se rendirent à Bishop's University à Lennoxville dans le cadre d'une rencontre organisée par la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec.

La première partie de la journée se déroula sous forme de panel. La première panelliste, Madame Nancy Leclerc, de la bibliothèque du siège social de la Banque de Montréal, révéla que dans le milieu des bibliothèques spécialisées il s'effectuait une coopération sans formalisme. Il existe beaucoup de partage, nous a-t-elle dit au niveau des associations telles que l'ARSI et la Special Library Association. Les bibliothèques concernées participent à un répertoire des bibliothèques spécialisées de la région de Montréal. Il y a des échanges de listes de publications, de listes de périodiques et des échanges sur supports informatisés. En outre, le prêt entre bibliothèques s'effectue sans frais.

Le deuxième panelliste, Monsieur Florian Dubois, de la Bibliothèque municipale de Boucherville, croit que la coopération entre bibliothèques publiques est possible au Québec et mentionna qu'elle existe sous différentes formes, de façon fructueuse, aux Etats-Unis et en Ontario, où le prêt entre bibliothèques municipales se pratique, dans certains cas soutenu par le moyen d'un minibus. Au Québec, l'expérience des B.C.P. illustre un exemple de partage des coûts du catalogage, de l'achat des volumes, de la reliure, etc. Dans la région de Montréal un projet de coopération, au moyen du télex, entre les bibliothèques municipales est en voie de réalisation, suite au Rapport Aubry-Denis. En divers endroits les bibliothécaires d'une même région essaient de se concerter afin d'en arriver à des réalisations communes. Cependant les bibliothécaires ont à faire face à la résistance au changement, à des problèmes d'ordre personnel, de structures municipales, d'autonomie ou à des disparités de budgets, de locaux, etc. Selon Monsieur Dubois, avant de coopérer il faut exister, c'est-à-dire avoir une identité bien établie et ensuite se rencontrer afin de se comprendre pour collaborer.

Ensuite, le troisième panelliste, Monsieur Edouard Fournier, de l'Université du Québec à Trois-Rivières, nous expliqua le déroulement d'une expérience exceptionnelle de coopération entre bibliothécaires qui oeuvrent dans des milieux différents: bibliothèques universitaires, de Cégep, d'écoles secondaires.

Cette expérience de coopération est née des besoins des étudiants de diverses régions dans le cadre de l'Éducation permanente. Le besoin de coopération fut ressenti dans le cas des programmes offerts grâce aux structures et professeurs de l'Université du Québec à Trois-Rivières mais donnés dans des municipalités éloignées de l'Université telles que Drummondville, Thetford Mines, Victoriaville. Un contact avait été établi avec les bibliothécaires des institutions où avaient lieu les cours. Un soutien technique ou financier leur fut donné, par exemple sous la forme d'une somme de \$3.00 per capita, selon l'inscription des étudiants dans une ville particulière, selon les collections disponibles et les horaires déjà établis à la bibliothèque participante. Par la suite, des bibliographies accompagnant la liste des cours offerts devront être disponibles si possible avant le début de l'année académique. Monsieur Fournier se dit satisfait des résultats de la coopération compte tenu de la nouveauté de ce service et est disposé à poursuivre son expérience de collaboration, dans laquelle il se voit appuyé par l'ouverture d'esprit, la volonté et la qualité de service des bibliothécaires en place. Cette expérience de coopération régionale mérite d'être étudiée à fond et répétée.

Suite au succès de ses efforts de coopération Monsieur Fournier signale qu'un plan quinquennal est à l'étude concernant les cours donnés en périphérie de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Cela aura pour effet de développer plus systématiquement encore les collections et d'enrichir par le fait même les bibliothèques participantes. Pour Monsieur Fournier tout est possible devant l'enthousiasme des bibliothécaires.

La deuxième partie de la journée avait pour but de jeter les bases d'un MODELE DE COOPERATION REGIONALE applicable dans les Cantons de l'Est. Les participants se réunirent en trois groupes. Chaque atelier discuta des points suivants: qui prendra la responsabilité de la coopération, pour quelle clientèle, quels sont les besoins et les ressources disponibles. On se demanda comment coopérer, ce qui sous-entend une technologie simple ou plus complexe (listes d'inventaires normatives ou non, téléphone, télex, ordinateur, etc.), donc des outils plus ou moins sophistiqués, par exemple des catalogues collectifs.

Une question qui ressort clairement du travail fait par les ateliers est la suivante: la coopération est-elle possible entre bibliothèques de même nature (coopération horizontale entre bibliothèques municipales) et est-elle possible entre bibliothèques différentes (coopération verticale entre bibliothèques universitaires, scolaires ou municipales)?

Ce qui ressort des conclusions apportées par les secrétaires d'ateliers sont les deux premiers pas à faire: premièrement, multiplier les contacts professionnels par des visites de bibliothèques et deuxièmement organiser une certaine publicité pour chaque bibliothèque intéressée en faisant connaître ses ressources par une liste d'inventaire reproductible ou une liste de nouvelles acquisitions à diffuser.

La coopération verticale semble un besoin plus impérieux dans les régions périphériques du Québec où les ressources documentaires sont moins variées que dans la région montréalaise. Jusqu'à présent cette coopération a été informelle et occasionnelle, selon la bonne volonté des bibliothécaires en exercice. Irons-nous jusqu'à des cartes d'usagers collectives, comme dans le cas des usagers des bibliothèques universitaires? Probablement pas dans le cas des bibliothèques municipales, dû à l'autonomie que les conseils municipaux tiennent à conserver; mais une coopération d'abord informelle et tout autant réelle et efficace s'établira. Ensuite, devant les faits accomplis, les ressources monétaires supplémentaires et du personnel pourront être demandés et obtenus.

Monsieur Germain Bélisle, directeur de la Bibliothèque de l'Université Bishop, qui prononça le mot de la fin souhaite que cette rencontre soit suivie par d'autres, sous une forme ou une autre afin de faire circuler l'information, dont nous nous disons les spécialistes.

Par la suite les participants reçurent un "Index géographique des bibliothécaires de la région des Cantons de l'Est" comprenant les noms et adresses de cinquante (50) bibliothécaires. L'étape suivante serait de publier une liste des bibliothèques des Cantons de l'Est disposées à collaborer, ou à offrir au moins une consultation sur place à quiconque en manifesterait le besoin.

Nous remercions chaleureusement tous les participants à ce colloque, particulièrement les trois panellistes de même que l'animatrice Marjorie Goodfellow et le responsable Jean-Pierre Côté. Bravo à tous!

Marie-Thérèse Gagné, responsable de la Cartothèque de l'Université de Sherbrooke

Allen Dufour, directeur de la Bibliothèque municipale de Sherbrooke

## MARKETING: A NEW DIMENSION IN LIBRARY AND INFORMATION SERVICES

January 8-12, 1979 McGill University, Faculty of Library Science

The second seminar on Marketing: a New Dimension in Library and Information Services was held from January 8-12, 1979, under the joint sponsorship of the Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec, the McGill University Graduate School of Library Science, and the McGill University Faculty of Management. (The first such seminar had been held in January 1978.) The seminar was "open to all those interested in applying modern marketing techniques to library and information science". This year there were close to 50 in attendance -- public, academic and special librarians from Canada and the U.S., students from the University of Toronto and McGill, and even one gentleman from a trade organization in Taiwan. Classes were conducted in English, with separate French and English case discussion and project teams, but the participants felt themselves to be increasingly bilingual by the end of the week, especially after a few evenings out in Montréal!

Marketing Theory: Professor Stanley Shapiro of the Faculty of Management explained that the Faculty was operating on the premise that it was easier to teach librarians the principles of marketing than to familiarize marketing experts with the library world. Marketing theory and approaches could then be adapted to the library's dealing with its community. After attempting to overcome any initial of marketing theory, with emphasis on the "marketing mix": product, price, promotion and place. He then introduced the concept of "social marketing" -- the use of marketing by "not-for-profit" organizations, all of which have to market themselves to their users, to the people who manage the money, to the people who donate the money, and to the community at large.

Bob Cooper guided us through the Marketing Plan: objectives, strategies and programs. In planning, one has first to consider the mission of one's organization. Cooper cited the example of IBM, which should be of interest to librarians. IBM originally defined itself as being in the business of making business machines, then as being in the business of helping people handle information, and now as being in the business of helping people make decisions. An important marketing concept introduced this session was that of "market segmentation" -- 'different strokes for different folds'. People look for different packages of benefits and products can be designed and "positioned" to appeal to various "target markets". Cooper pointed out the need to have a core strategy and supporting strategies (advertising, packaging, distribution). Too often people want to develop an advertising campaign before they had determined the audience or strategy to use!

Roger Calentone emphasized the need both for "problem" or "occasional" research, and for ongoing research to evaluate ongoing research to evaluate one's progress. He then outlined various research methods: focus groups, surveys, experimental research.

Marvin Goldbert dealt with the subtleties of consumer psychology in advertising, providing us with an entertaining demonstration and several examples.

René Darmon, in a session on measuring "market penetration", stressed the need to know one's present coverage of the market before aiming at potential markets.

Marketing Programs of Individual Institutions: J.-R. Brault of the BNQ described the mandate and programs of the Bibliothèque Nationale du Québec. Gérald Sophar outlined the U.S. Department of Agriculture's program to service the information needs of the general public as well as its more specialized users. Lucille Gordon of the McGraw-Hill Book Company discussed the company's library promotion department.

Feedback from Previous Year's Participants: Some of the participants in the 1978 seminar had been invited to report on how they had implemented in their own institutions ideas picked up at the 1978 seminar. Unfortunately, these reports were not as successful as they might have been if prior briefing had been given, and if more attempt had been made to tie the practice in with the theory. The reports did serve to point out the frustrations of implementing changes within an institutional framework and the need to have more than individual support for marketing programs.

Casework: Cases involving non-profit organizations (the Red Cross and a church congregation) were put to good use, but there was a general feeling that it would be more helpful to tackle a Library science case. The dearth of literature in this area may be alleviated somewhat next year, since Vivian Sessions reported that she and Roger Bennett of the Faculty of Management are collaborating on a case-writing project in library science management.

Project Teams: The project teams to develop marketing plans were perhaps the most valuable element of the program, allowing us the opportunity to consolidate the techniques learned during the week, in the development of practical proposals. Small groups met to develop marketing plans for different types of libraries. After a good deal of effort and with much ingenuity and humour, these plans were then presented to the other participants on the final morning of the seminar. The critiques given of these presentations by the Faculty of Management would have been more effective if they hadn't been quite so rushed and hadn't been dealt with while we were attempting to fill out the questionnaires evaluating the program!

A specific suggestion made regarding next year's seminar was that an advance bibliography would enable some advance reading. A more general comment was that the theory of marketing should be more effectively integrated with the presentations of actual marketing programs (by guest speakers and by previous participants).

The 1979 seminar offered an informative program with ample food for thought and action. Next year's should be even better.

Brenda Halliday  
Diane Mittermeyer  
Réjean Savard  
Ph. D. Students  
Faculty of Library Science  
University of Toronto

Le ministre d'État  
au Développement culturel

Québec, le 19 février 1979

M. Onil Dupuis, président  
Corporation des bibliothécaires  
professionnels du Québec,  
360, rue LeMoine,  
Montréal.

Monsieur,

J'ai particulièrement apprécié la teneur du document que vous m'avez fait parvenir et la pertinence de ses propos. Vous le soulignez vous-même. Il est dommage que la réflexion de certains milieux professionnels comme le vôtre se fasse trop souvent de manière parallèle par rapport à la réflexion de ceux qui, au gouvernement, se font un devoir de réfléchir sur une société en changement perpétuel. Vous faites partie sans conteste des "groupes moteurs" les plus importants de notre société.

Je souscris entièrement à l'analyse que vous faites de votre rôle, des qualités qui y sont inhérentes, de la formation hautement qualifiée que reçoivent nos bibliothécaires professionnels.

Je sens que vous avez assimilé le message fondamental du Livre blanc et je comprends les quelques restrictions dont votre document fait état. Le Livre blanc a les qualités et les défauts de ce type d'ouvrage globalisant. Nous ne pouvions nous attarder sur toutes les facettes des différentes fonctions, des multiples agents culturels qui y sont mentionnés. Nous nous serions retrouvés non pas avec deux, mais trois ou quatre volumes, ce qui risquait de provoquer un sérieux problème d'espace dans vos bibliothèques... Nous étions conscients que votre rôle dépasse la seule conservation. Mais les limites de l'ouvrage nous forçaient à ne mentionner que la fonction première, fondamentale, autour de laquelle gravitent toutes les autres.

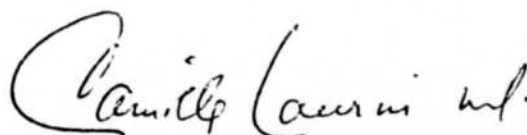
Je retiens deux de vos suggestions, parmi d'autres, tout aussi valables. La nécessité d'une coopération véritable entre les différents services des ministères impliqués, une coopération qui s'appuierait sur des mécanismes fonctionnels; en second lieu, l'approche régionale que vous proposez s'inscrit déjà dans notre philosophie, non seulement dans un esprit de justice, mais aussi pour éviter l'hypertrophie propre aux "grandes machines" gouvernementales.

M. Onil Dupuis, président

Je transmets copie de votre document aux trois ministres les plus directement impliqués, messieurs Denis Vaugeois, Jacques-Yvan Morin et Louis O'Neil.

Soyez assuré que vos réflexions m'ont considérablement enrichi et que la collaboration que vous nous offrez sera toujours hautement appréciée.

Veillez agréer, monsieur le président, l'expression de mes sentiments distingués.

A handwritten signature in cursive script, reading "Camille Laurin m.d.".

Le ministre d'Etat au  
Développement culturel

CAMILLE LAURIN, m.d.

Corporation  
des bibliothécaires  
professionnels  
du Québec

360, rue Le Moyne  
Montréal H2Y 1Y3  
514/845-3327

Corporation  
of Professional  
Librarians of Québec

Montréal, le 28 février 1979

Monsieur Jacques Yvan Morin  
Ministre de l'Education  
Ministère de l'Education  
600, rue Fullum  
10e étage  
Montréal, Québec  
H2K 4L1

Monsieur le Ministre,

C'est avec le plus grand intérêt que le comité des bibliothécaires scolaires de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec a suivi les débats de la conférence Québec Commissions scolaires en janvier dernier.

Nous nous sommes sentis concernés par votre promesse de remettre aux commissions scolaires de vrais pouvoirs afin qu'elles puissent gérer leurs fonds selon leurs priorités. En effet, nous avons particulièrement apprécié que M. Camille Laurin, Ministre d'Etat au Développement culturel et vous-même, Monsieur le Ministre, ayez souligné le fait que:

" L'Education est avant tout une responsabilité du Gouvernement du Québec qui doit voir à ce que tous les citoyens reçoivent des services équivalents partout sur le territoire." Madame Favreau poursuivait (la Presse 25 janvier 1978) à propos de cette rencontre: "Il restera des postes budgétaires et des domaines où les commissions scolaires seront liées par des politiques gouvernementales... Dans le domaine pédagogique, les standards minimums continueront d'être déterminés à Québec, d'où il découle certaines obligations pour les commissions scolaires... Mais une fois les standards communs respectés, les commissions scolaires auront toute latitude pour

Monsieur Jacques Yvan Morin (suite)

orienter plus spécifiquement leur action."

Ce qui nous semble urgent de déterminer maintenant: les bibliothèques scolaires feront-elles partie de ces normes? Si oui, ces normes garantiront-elles à tous les enfants du Québec un droit égal non seulement d'avoir accès à un matériel informatif et récréatif, mais aussi d'être initié à la démarche intellectuelle complexe qu'entraîne l'utilisation rationnelle de ce matériel?

Dans l'introduction du Livre Vert, vous convenez, Monsieur le Ministre, que la réforme scolaire entreprise il y a une quinzaine d'années s'est d'abord attaquée aux problèmes matériels de l'école au détriment de la pédagogie. Or, on précise dans le Livre Vert que:

"la personne est au centre de l'acte éducatif" (1.79) que les finalités de l'Education c'est d'assurer "l'épanouissement de sa (l'enfant) personnalité" (1.85) et que "de tout temps et partout ce sont les messages de l'homme qui constituent le fondement du savoir" (1.92).

Comment se fait-il alors, que l'on n'ait fait si peu pour développer les services éducatifs liés à la vie des bibliothèques? Année après année les commissions scolaires ont consacré des budgets à l'achat d'étagères, tables, chaises, livres et autre matériel. Puis, une fois les bibliothèques bâties et meublées selon les normes du gouvernement, les commissions scolaires ont eu l'impression d'avoir fait tout ce qu'il y avait à faire, puisqu'il n'existe que des normes de matériel. Ici, au Québec, nous avons dépensé des centaines de milliers de dollars dans des bibliothèques sans prévoir le personnel nécessaire pour en assurer le service!

A quoi servent donc ces services éducatifs? Tout d'abord ils doivent faciliter les processus d'apprentissage sur une base individuelle et non compétitive. Ils doivent permettre à chaque élève de développer ses propres aptitudes à trouver, évaluer et mettre en pratique des informations, idées et concepts puis à en produire lui-même. Centrés sur l'élève, ces

services doivent donc tenter de lui fournir une documentation adéquate pour répondre non seulement à ses besoins pédagogiques, mais aussi à ses besoins personnels. Les besoins personnels de l'élève peuvent être d'ordre culturel, psychologique, affectif, social aussi bien que récréatif. Les services de bibliothèque aident donc l'élève à se réaliser en tant qu'individu.

Le bibliothécaire professionnel possède une solide culture générale et des connaissances spécialisées dans le domaine de la documentation. Sa compétence en fait un précieux collaborateur de l'enseignant lorsqu'il s'agit de planifier ou de mettre sur pied des activités d'apprentissage. C'est aussi lui qui guide les élèves, afin qu'ils acquièrent ou renforcent des habiletés de base, telles que: savoir écouter, observer, lire et communiquer. Quand une bibliothèque scolaire est confiée à un bibliothécaire professionnel, soutenu par un personnel suffisant, elle devient partie intégrante de l'école. On l'utilise alors comme un laboratoire d'apprentissage, planifié en fonction des programmes scolaires. C'est pourquoi les commissions scolaires protestantes ont fait un effort considérable pour placer des bibliothécaires professionnels dans leurs écoles secondaires et même dans leurs écoles primaires.

Cependant, le Ministère de l'Éducation n'a jamais semblé croire à la nécessité d'un personnel qualifié et en nombre suffisant, pour animer les bibliothèques et permettre au personnel enseignant d'y trouver un véritable support pédagogique. Nous savons même, de bonne source, que depuis quelques années les budgets consacrés à des fins pédagogiques et éducatives sont restés stables, ou ont même diminué, tandis que les budgets administratifs des commissions scolaires ont tous augmenté. Nonobstant les recommandations du rapport Parent et malgré les sommes considérables qui ont été allouées aux bibliothèques scolaires, le développement des services de bibliothèque ne s'est pas fait de façon uniforme à travers le Québec. De plus, les services actuellement existants, stagnent quand ils ne régressent pas.

C'est pourquoi le comité des bibliothécaires scolaires

Monsieur Jacques Yvan Morin (suite)

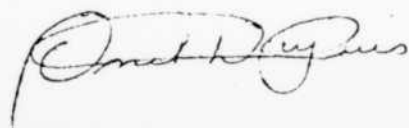
vous demande instamment, Monsieur le Ministre, de bien vouloir faire inclure dans les normes pédagogiques minimales que les commissions scolaires devront respecter, des normes régissant les bibliothèques scolaires. Ces normes devraient concerner non seulement l'ameublement et l'équipement des bibliothèques, comme c'est actuellement le cas, mais aussi le personnel et les services. Notre comité a déjà recueilli et étudié des informations pouvant servir de point de départ à l'élaboration de normes de personnel. Nous sommes prêts à collaborer à leur élaboration, que ce soit avec le SGME ou tout autre organisme désigné à cette fin.

Le succès remporté, en février dernier, par la réunion organisée par le SGME et regroupant les directeurs de l'enseignement et les coordonnateurs en moyens d'enseignement des commissions scolaires du Québec nous incite à vous suggérer l'utilisation d'une formule semblable. Nous croyons que le recours à une telle formule permettrait une consultation préalable du milieu concerné et favoriserait l'élaboration de normes de personnel s'appliquant aux bibliothèques scolaires.

Nous savons que le manque de personnel professionnel a contribué à la dégradation des services de bibliothèque. Aussi nous vous demandons, Monsieur le Ministre, de bien vouloir prévoir dans votre prochain budget des fonds suffisants pour garantir au moins le maintien de tous les postes déjà existants de bibliothécaires professionnels dans les bibliothèques scolaires.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ce dossier et vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Président,



Onil Dupuis

OD/mib

LE NOUVEAU PROGRAMME DE L'ECOLE DE BIBLIOTHECONOMIE DE  
L'UNIVERSITE DE MONTREAL

L'Ecole de bibliothéconomie vient d'arriver, enfin, au terme d'une longue période de gestation conjointe (praticiens, étudiants, professeurs, pédagogues); en septembre 1979, elle inaugurerà la première année du programme révisé; en avril 1980, la deuxième année. Le nouveau programme est caractérisé par l'imbrication des huit cours de première année:

- a) les cours débutent au moment où leur besoin se fait sentir dans le programme;
- b) ils sont pondérés selon le nombre d'heures requises pour l'apprentissage de la matière;
- c) les contenus de cours seront transmis par l'intermédiaire d'outils pédagogiques qui permettront à chaque étudiant d'apprendre à un rythme plus flexible que le rythme strictement hebdomadaire actuel;
- d) l'aspect INFORMATIQUE est intégré aux autres cours au lieu de former un cours séparé;
- e) les cours peuvent être sous la responsabilité conjointe de plusieurs professeurs, selon les besoins pédagogiques.

La nouvelle première année présentera donc une image qui paraîtra sans doute surprenante à l'étudiant habitué au calendrier universitaire traditionnel:

- 1) Introduction: 30 heures en 4 semaines; débute le 10 septembre.
- 2) Milieu et usager: 45 heures en 23 semaines; débute le 25 septembre.
- 3) Communication documentaire: 57 heures en 19 semaines; débute le 15 octobre; deux professeurs.
- 4) Fonds documentaires: 27 heures en 9 semaines; débute le 17 septembre.

- 5) Traitement et analyse documentaires: 81 heures en 26 semaines; débute le 4 octobre; trois professeurs.
- 6) Administration: 57 heures en 16 semaines; débute le 23 novembre; deux professeurs.
- 7) Recherche et innovation: 27 heures en 6 semaines; débute le 7 mars.
- 8) Synthèse: 12 heures en 3 semaines; débute le 10 avril.

La deuxième année respectera un peu plus l'image traditionnelle des cours découpés en trois crédits, mais la similarité s'arrête là. L'étudiant de deuxième année choisit une zone majeure d'approfondissement comprenant un stage préliminaire, un séminaire théorique, un séminaire d'études de cas et un projet de recherche.

Les zones majeures sont au nombre de six:

- 1) Bibliographie, référence et communication interpersonnelle.
- 2) Milieu et usager.
- 3) Traitement descriptif.
- 4) Traitement analytique.
- 5) Organisation et gestion.
- 6) Informatique.

Sur cette infrastructure obligatoire viennent se greffer des cours interdisciplinaires au choix de l'étudiant ainsi qu'un stage facultatif. D'autre part, l'étudiant peut remplacer la zone majeure d'approfondissement par un mémoire de vingt crédits. Il est probable que vers 1981 le nom du diplôme sera modifié pour devenir une maîtrise en science de l'information afin de mieux refléter le contenu du nouveau programme.

De plus, l'exemption d'une année d'étude qui est consentie actuellement aux candidats possédant un baccalauréat en bibliothéconomie sera remplacée dès septembre 1981 par diverses modalités d'étude adaptées aux besoins individuels de chaque candi-

dat, mais exigeant une scolarité complète de maîtrise.

Il est vraisemblable que certaines modalités seront aussi adoptées dans un avenir assez proche (vers 1982) pour rendre moins longues les études allant du diplôme en Technologie de la documentation et aboutissant à l'obtention de la maîtrise en science de l'information.

Daniel Reicher  
Directeur intérimaire

---

Nouvelles nominations

A la Bibliothèque municipale de Montréal-Nord, madame Raymonde Turbide vient d'être reconnue Directeur et le poste de Directeur Adjoint est assumé par madame Monique P.-Leblanc.

---



UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

ECOLE DE BIBLIOTHECONOMIE  
Pavillon Lionel Groulx

Montréal, le 12 février 1979

Monsieur Onil Dupuis  
Président  
CBPQ  
360, rue LeMoine  
Montréal  
H2Y 1Y3

Monsieur le Président,

Ayant participé en décembre 1978 à un séminaire organisé à Dakar par l'UNESCO pour les directeurs de bibliothèques africaines francophones, j'ai pu constater le besoin pressant d'outils bibliographiques récents dans ces bibliothèques.

Je n'ignore pas que des bibliothécaires québécois ont déjà fourni une aide importante à ces bibliothèques, mais j'ai l'impression que cette aide s'est manifestée parfois sous forme d'ouvrages désuets. Les bibliothèques de recherche du Tiers monde ont besoin d'ouvrages à jour en bibliothéconomie. Je pense que votre Corporation pourrait jouer un rôle important en attirant l'attention de ses membres sur le fait que notre aide à l'Afrique francophone ne doit pas prendre la forme d'une aumône. Un outil bibliographique qui n'est plus bon ici ne subit pas une cure de rajeunissement en allant outre-mer. Si vous le jugez utile, je pourrais vous communiquer une liste des adresses des bibliothèques universitaires africaines et de leurs dirigeants.

En vous remerciant à l'avance au nom de nos collègues du Tiers monde, je vous prie de croire en ma considération la plus sincère.

Le Directeur intérimaire

Daniel Reicher

/jll

LISTE DES DIRECTEURS DE BIBLIOTHEQUES AFRICAINES FRANCOPHONES

ABOGHE-OBYAN, Jean Grégoire	Conservateur des Bibliothèques - Université Omar Bongo - B.P. 13 131 LIBREVILLE (GABON)
AMAH, Edoué D.E.	Directeur de la bibliothèque universitaire Université du Bénin - B.P. 1515 LOME (TOGO)
BOUMFONG, Vincent	Conservateur de bibliothèque - C U S S Yaoundé (CAMEROUN)
CHATEH, Peter	Bibliothécaire en chef - Bibliothèque universitaire B.P. 1312 - YAOUNDE (CAMEROUN)
COULIDIATI, Mano	Bibliothécaire en chef de l'Université de Niamey Bibliothèque universitaire NIAMEY (NIGER)
DABO, Arona	Conservateur (Section Droit) Bibliothèque universitaire B.P. 2006 DAKAR (SENEGAL)
D'OP, Tallia	Bibliothécaire - Bibliothèque universitaire B.P. 2006 DAKAR (SENEGAL)
DJAKAMLA, Ngaoudandi	Bibliothécaire en chef - Université du Tchad B.P. 1117 NDJAMENA (TCHAD)
GOORDYAL BABOORUNBEERSING	Directeur de la bibliothèque de l'Université de l'Ile Maurice - Université of Mauritius Reduit (Mauritius)
HABIBI, Houcine	Chargé de la bibliothèque de l'Université Mohamed V Rectorat de l'Université Mohamed V AGDAL RABAT (Maroc)
KINIGI, Firmin	Bibliothécaire en chef de l'Université du Burundi B.P. 1320 - BUJUMBURA (BURUNDI)
LELO MAMOSI NSILULU	Directeur des bibliothèques - Université Nationale du Zaïre - Campus de Kisangani B.P. 2012 KISANGANI (ZAIRE)
LOUM, Alioune	Documentaliste à l'Ecole Normale Supérieure Avenue Bourguiba B.P. 5036 DAKAR (SENEGAL)
PERON, Guy Félix Jean	Conservateur à l'Université d'Abidjan B.P. 8859 ABIDJAN (COTE D'IVOIRE)- TELEX RECTUNIV ABIDJAN
QUENUM, Valentine	Directrice de la bibliothèque de l'université nationale du Bénin - COTONOU (BENIN) B.P. 526
RAPIDISON, Léonard	Directeur de la bibliothèque de l'Université de Madagascar - Bibliothèque universitaire B.P. 908 TANANARIVE (MADAGASCAR)
SERUGENDO, Emmanuel	Directeur des bibliothèques de l'Université nationale du Rwanda B.P. 54 (RWANDA)
SISSOKO, Kaou Ahmadou	Directeur de la bibliothèque de l'Ecole normale supérieure de Bamako - BAMAKO (MALI)
TUBOMESHI, Milambo	Bibliothécaire en chef de l'UNAZA, Campus de Kinshasa B.P. 125 - KINSHASA XI (ZAIRE)
WELLOT-SAMBA, François	Conservateur-directeur des B.U. - Université Marien Ngouabi B.P. 2025 BRAZZAVILLE (R.P.C.)
ZOROME, Boureima	Conservateur de la bibliothèque universitaire de Ouagadougou B.P. 7021 - OUAGADOUGOU (HAUTE-VOLTA)
BOUSSO, Amadou Alassane	Directeur de l'Ecole des bibliothécaires archivistes et documentalistes B.P. 3252 DAKAR (SENEGAL)
CORREA, Antoinette	Professeur à l'Ecole des bibliothécaires archivistes et documentalistes - B.P. 3252 DAKAR (SENEGAL)

---

# TRIBUNE LIBRE

---

## La gestion budgétaire d'une bibliothèque

Les 8, 9 et 10 mars derniers avait lieu, au Centre de formation et de perfectionnement en administration de l'École des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, un séminaire sur La gestion budgétaire d'une bibliothèque. Ce séminaire s'inscrivait dans les activités d'éducation permanente organisées régulièrement par la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec.

Je connaissais d'expérience la valeur de ces séminaires de l'École des Hautes Etudes Commerciales pour avoir participé à l'automne 1976 à celui sur La gestion des ressources humaines.

Pendant une soirée et deux jours entiers, vingt-et-un gestionnaires de bibliothèques ont travaillé sous l'habile direction des professeurs Robert Faille et Yvan Stringer, ainsi que Denis Brunet, directeur-adjoint à l'administration à l'École.

Le jeudi soir, Robert Faille nous présenta les professeurs et l'exposé du plan de cours. Une abondante littérature nous fut remise avec recommandation de lire au moins trois textes pour le lendemain matin. Nous savions déjà à quoi nous en tenir sur le rythme de croisière des prochains jours.

Vendredi nous avons vogué dans les méandres des principaux systèmes budgétaires avant d'être confrontés aux affres de la préparation et soutenance d'un budget. La journée se termina par une conférence de Philippe Sauvageau directeur de la bibliothèque publique de Québec, illustrant un budget défendu avec succès dans le cadre d'une planification triennale. Avec verve et enthousiasme il expliqua comment de démarches officieuses en démarches officielles il a réussi à faire accepter son plan directeur de développement d'une bibliothèque publique et de ses succursales. Par une habile stratégie financière, le nouvel édifice, situé dans le quartier St-Roch, verra sa construction autofinancée par les revenus en taxes générés par les commerces directement situés sous l'édifice de la bibliothèque. Bâtie en plein cœur de l'activité commerciale et dans l'axe de tous les circuits d'autobus, cette bibliothèque dont l'accès se trouve ainsi facilité devrait attirer une clientèle nombreuse et fidèle.

Les thèmes du samedi furent l'analyse des coûts-bénéfices et le contrôle budgétaire. La conférence de clôture intitulée Perspective d'avenir, fut donnée par M. Georges Cartier directeur de la Direction générale des arts et lettres au Ministère des Affaires culturelles. Il axa son exposé sur l'urgence de la coopération entre bibliothécaires afin de pallier à l'appauvrissement de nos collections rendu quasi-inévitable par les coupures budgétaires et la valeur amoindrie du dollar. Des projets de mise en commun de nos ressources bibliothéconomiques ne voient jamais le jour, en partie à cause de l'individualisme et de l'esprit de clocher qui prévaut encore chez trop de bibliothécaires.

Selon Monsieur Cartier, la survie de nos bibliothèques dépendra aussi de la qualité professionnelle et humaine des bibliothécaires qui y travailleront. D'où la responsabilité des écoles de bibliothéconomie dans le choix des candidats et leur obligation d'exercer une sélection rigoureuse des futurs professionnels de l'information.

Les quatre grands thèmes à l'étude furent élaborés durant une demie journée chacun.

## I. Les principaux systèmes budgétaires:

1. Le budget traditionnel, appelé aussi budget-objet car il est articulé autour des objets achetés par les divisions administratives de l'organisme. Il prévilégie deux types d'information: a) les centres de responsabilités et les personnes qui doivent y répondre de l'utilisation des fonds, b) les articles qu'ils sont autorisés à acquérir. L'institution est donc perçue comme dépensière et non productive puisque ce type de budget ne contient aucune information sur les activités poursuivies, les services ou les biens produits. Il s'agit d'ajouter au budget de l'année précédente un % tenant compte de l'inflation, de l'augmentation de divers biens et services et le tour est joué.

Dans ce type de budget, le gestionnaire astucieux voit à tenir les coûts d'instauration d'un nouveau service les plus bas possible pour une première année. Lorsque le service fonctionne il faut le maintenir.

Il est plus facile de justifier alors une addition au budget. C'est ainsi que l'on réussit à créer de nouvelles dépenses sans avoir à justifier des dépenses anciennes qui continuent à drainer les fonds sans que personne ne songe à les remettre en cause.

2. Le budget-performance. On pourrait l'identifier au budget-objet avec en plus des données sur les opérations accomplies et leur coût. Ce type de budget sert à mesurer la productivité des diverses sections d'une organisation, ce qui permet de calculer le coût moyen de chaque opération ou le nombre moyen d'opérations accomplies par chaque employé. L'analyse de ces données permet de déceler les écarts de productivité afin d'apporter des améliorations là où il en faut.

Ce système budgétaire porte uniquement sur la nature des opérations effectuées et non sur leurs résultats. Après un tel exercice on ne connaît pas encore l'utilité pour la clientèle des différentes activités de l'organisme.

3. Le budget-programme. Par le recours à la logique économique, on rationalise les choix budgétaires. Cette technique est particulièrement bienvenue dans des situations de rareté des ressources où il importe que le dernier dollar dépensé en A génère autant de profit que le dernier dollar dépensé en B. Dans le système des bibliothèques A peut signifier le service du prêt et B celui de la référence et la notion de profit remplacée par celle de satisfaction de la clientèle.

Dans le budget-programme, la planification prend le pas sur le contrôle et la gestion. On planifie en vue de la réalisation des objectifs de l'institution. La productivité (efficience) ne doit pas faire perdre de vue la réalisation des objectifs (efficacité). Une manufacture qui fonctionnerait à plein rendement et produirait uniquement des souliers du pied gauche serait efficiente, car la production serait continue. Mais elle ne serait pas efficace, car son objectif qui consiste à chausser la population, ne serait pas atteint. La même chose d'une bibliothèque qui cataloguerait à plein rendement des volumes que personne ne lirait par la suite.

4. Le budget base-zéro. Le plus récent des systèmes budgétaires puisqu'il est apparu vers 1970. Son mode de fonctionnement se base sur l'identification des objectifs, l'analyse des alternatives, l'évaluation des résultats. Ce système se rapproche du budget-programme. Celui-ci dans sa version originale s'apparentait au budget base-zéro par la révision de tous les programmes existants échelonnée sur quelques années.

Le concept de ce système budgétaire vise la meilleure utilisation possible des fonds, en comparant les nouveaux programmes aux anciens. Dans cette optique, ce sont les programmes moins efficaces ou moins rentables qui seront éliminés en période de restriction financière. Ainsi un nouveau programme efficace sera conservé et un vieux programme qui n'a plus d'utilité sera éliminé, alors que dans le budget traditionnel c'était le contraire qui se produisait trop souvent. Ce concept s'applique bien au secteur public qui tolère trop facilement les organismes désuets.

## II. Préparation et soutenance d'un budget:

La préparation d'un budget est un processus de décision des actions à entreprendre; on prévoit ce qui pourrait arriver dans le futur, sans vouloir influencer ce futur puis l'on planifie systématiquement les activités pour une période déterminée.

- Les principales fonctions d'un budget s'établissent comme suit:
- Elaborer et coordonner des plans afin que chaque unité s'intègre dans un tout.
  - Prendre connaissance des plans pour ceux qui devront les exécuter.
  - Susciter une motivation au travail par la participation réelle au processus de planification.
  - Contrôler les performances et les résultats.

Soutenir un budget, c'est le défendre, le négocier. Le réalisme dans les buts fixés est ici de rigueur. Trop de rigidité produit de la frustration. Trop de laxisme engendre de la complaisance. Les gestionnaires ne sont plus dupes de l'approche "je vais demander plus pour obtenir moins". C'est d'ailleurs une attitude qui fait insulte à

l'intelligence d'un supérieur. Une règle à ne pas oublier: savoir parler le langage de son bailleur de fonds et garder le jargon de sa spécialité pour les conversations entre collègues.

### III. Analyse coûts-bénéfices:

Cette analyse permet de raisonner sur les actions à entreprendre afin de rentabiliser des projets ou programmes. Puisqu'une bibliothèque est un service, on analysera les projets ou programmes en fonction de leur répercussion sur l'utilisateur. Le bibliothécaire qui veut instaurer un service de prêt rapide et le moins coûteux possible envisagera la question sous l'aspect coûts-bénéfices ou sous l'aspect coûts-efficacité.

En présumant que son objectif pré-établi est valable, l'analyse coûts-bénéfices lui permettra de déterminer le niveau de service optimal, lequel n'est pas nécessairement le niveau de service continu. Ceci en considérant l'évolution des coûts du service si les objectifs sont modifiés, de même que l'évolution des bénéfices pour la clientèle. Par l'analyse coûts-bénéfices, le bibliothécaire pourra conclure que le service de prêt sera assuré seulement le jour et que les coûts d'instauration d'un service additionnel excèdent les bénéfices à en retirer.

Par l'analyse coûts-efficacité, le bibliothécaire voudrait prouver que le coût de réalisation de son objectif est minime étant donné que cet objectif est hautement désirable. Cette analyse peut l'amener à une situation moins valable que celle envisagée par l'analyse coûts-bénéfices.

### IV. Le contrôle budgétaire:

Par le contrôle, la direction de l'entreprise s'assure que les actions de ses membres sont conformes aux plans et politiques établis. Elle s'assure également que les ressources obtenues sont utilisées avec efficacité et efficience dans la poursuite des objectifs fixés.

Le contrôle budgétaire est un processus continu, positif et actif impliquant le responsable hiérarchique (line) et le contrôleur (staff) et utilisant divers instruments, tel le rapport budgétaire. Celui-ci est un instrument de contrôle dont les conditions de succès sont l'objectivité (rapport des faits réels) la périodicité (période de contrôle courte permettant des interventions de redressement) la clarté (éclairer les chiffres par des % de dépenses)

Les formes du contrôle budgétaire varient avec le type d'institution qui les appliquent. Un contrôle par exception s'attaque seulement aux items dont la performance s'éloigne de la norme. La gestion décentralisée s'applique bien aux organismes de services car leurs produits sont intangibles. Le contrôle participatif demande des explications, des justifications au sujet des écarts entre les sommes allouées et les sommes dépensées. Le contrôle devra être flexible, particulièrement lorsque des changements internes ou externes à l'organisation viennent changer les données de base. Enfin, on s'appliquera à contrôler les secteurs névralgiques tel le budget d'achat de livres, plutôt que de

s'attarder à des secteurs secondaires tels les frais de représentation, dans un contexte de bibliothèque.

Ce survol des sujets traités lors du séminaire s'avère très schématique car la matière, abondante et complexe, aurait nécessité des jours de travail continu. A la fin du stage on nous remit une abondante bibliographie et d'excellents résumés des exposés. Compte tenu de l'extrême limite dans le temps, ce stage s'avéra être de qualité supérieure et apporta un complément nécessaire aux cours d'administration qu'il nous a fallu, hélas, subir jadis... dans nos écoles de bibliothéconomie pas encore gagnées à l'idée du bibliothécaire administrateur.

Je dois ici souligner le travail efficace du comité de formation professionnelle à la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec, grâce auquel nous pouvons élargir et mettre à jour nos connaissances par des séminaires et journées d'études de haut calibre. C'est un exemple du dynamisme de cette jeune corporation soucieuse du perfectionnement de ses membres et par ricochet de la qualité des services qu'ils doivent rendre à la population.

Michelle Bachand, bibl. prof.  
Directrice,  
Bibliothèque de Formation à l'enseignement,  
Université d'Ottawa.

---

N. D. L. R.

C'est avec plaisir que nous avons reproduit ici un compte rendu rédigé par un des membres de la Corporation qui a récemment participé au stage conjoint C.B.P.Q. / HEC sur la "Gestion budgétaire d'une bibliothèque".

# McGill

## Ecole supérieure de bibliothéconomie

L'école vous invite à vous renseigner sur ses différents programmes d'études:

- Programme régulier de maîtrise
- Programme d'éducation permanente
- Cours d'été, séminaires spéciaux

Lors de certains cours, vous avez la possibilité de participer en français aux discussions.

L'Ecole supérieure de bibliothéconomie  
McGill University  
3459, rue McTavish  
Montréal, PQ, H3A 1Y1  
(514) 392-5947

# McGill

## Graduate School of Library Science

The school invites you to inquire about its several offerings:

- Program leading to the MLS
- Continuing Education courses
- Summer courses, special seminars

Many courses provide opportunity for discussion in French.

Graduate School of Library Science  
McGill University  
3459 McTavish Street  
Montreal, PQ, H3A 1Y1  
(514) 392-5947